

**COMPAGNIE DE L'OCCIDENT POUR LA FINANCE ET L'INDUSTRIE**  
**et sous forme abrégée COFI**  
**société anonyme**  
**Siège social : L-1449 Luxembourg, 2, rue de l'Eau**  
**R.C.S. Luxembourg B- 9539**

Messieurs les Actionnaires sont priés d'assister à

**L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE**

qui se tiendra le **20 juin 2012 à 11,00 heures** au siège social afin de débattre de l'ordre du jour suivant :

1. Rapports du Conseil d'Administration et du Réviseur d'entreprises agréé sur les comptes annuels et consolidés au 31 décembre 2011 ;
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2011 ;
3. Affectation du résultat ; Attribution d'un dividende par action ;
4. Approbation des comptes consolidés au 31 décembre 2011 ;
5. Décharge aux Administrateurs pour l'exercice de leurs fonctions pour l'année 2011 ;
6. Elections statutaires ;
7. Rachat d'actions propres : autorisation à conférer au Conseil d'Administration ;
8. Divers.

Pour pouvoir assister à l'assemblée générale, tout actionnaire doit effectuer le dépôt de ses titres au porteur cinq jours francs avant la date fixée pour l'assemblée, au siège social ou à l'un des établissements ci-après:

Luxembourg : Banque Internationale à Luxembourg en abrégé « BIL », Luxembourg.  
Suisse : PKB PRIVATBANK SA, Lugano.

Tout actionnaire pourra voter en personne ou par mandataire qui devra être actionnaire. Pas de quorum de présence requis. Les résolutions seront adoptées à la majorité simple des votes des actionnaires présents ou représentés.

[PROCURATION](#)

Le Conseil d'Administration